



Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain

2101 1ère Avenue
Québec, QUE G1L 3M6
418 524-2404
 mpdaqm@videotron.ca

Québec, le 31 octobre 2011

Examen des REEI
Direction de la politique de l'impôt
Ministère des Finances
L'Esplanade Laurier
16e étage, tour Est
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5

Objet : Examen des REEI

Madame, Monsieur,

Le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain (MPDAQM) est un organisme d'entraide, de promotion et de défense des droits et des intérêts « par et pour » les personnes qui vivent avec l'étiquette de « déficience intellectuelle ». L'organisme a pignon sur rue depuis 1983 et regroupe aujourd'hui 240 membres. Nous souhaitons prendre part à la présente consultation puisque les personnes vivant avec l'étiquette de « déficience intellectuelle » sont directement concernées par la mesure à l'étude.

Ces personnes bénéficient généralement du programme de la Solidarité sociale du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec. Malheureusement, peu d'entre elles occupent un emploi rémunéré. Ceci a pour effet de les maintenir dans des conditions de pauvreté rendant difficile, voire impossible, l'épargne pour l'avenir. Grâce au REEI, différentes personnes soutenues par leur famille pourront bénéficier d'une retraite plus confortable. Le REEI constitue donc un avantage important pour elles.

Cependant, nous désirons attirer votre attention sur la situation d'une partie importante des personnes vivant avec l'étiquette de « déficience intellectuelle ». Plusieurs, pour différentes raisons, n'ont pas de relation avec leur famille. Elles ont donc besoin d'une attention particulière à deux niveaux : l'accessibilité de l'information et la diffusion de celle-ci aux intervenants du milieu, notamment : les centres de réadaptation, le curateur public, les centres de santé et de services sociaux (CSSS) et les organismes communautaires.

Les informations relatives à l'ouverture d'un régime enregistré d'épargne-invalidité, les modalités d'admissibilité, de cotisation et de retrait sont de nature complexe. Cependant, les personnes vivant la situation doivent y avoir accès. Comment profiter de ce programme pour une forte

majorité de personnes alors que l'information demeure incompréhensible? De plus, un document explicatif en langage accessible profiterait à tous, sans égard au type de limitation, au niveau de scolarisation ou à d'autres considérations en lien avec le taux de littératie.

Afin que le plus grand nombre puisse bénéficier du REEI, nous recommandons une diffusion systématique de l'information à tous ceux et celles qui interviennent directement auprès des bénéficiaires potentiels de cette mesure. Souvent, les personnes elles-mêmes n'initieront pas l'ouverture d'un tel régime sans le soutien de leurs proches. Par contre, pour les personnes isolées, les intervenants constituent un moyen privilégié de diffusion de l'information tout en apportant le soutien essentiel à une telle démarche. Ainsi, les éducateurs, travailleurs sociaux, tuteurs et curateurs, publics et privés, devraient recevoir l'information avec toute la considération nécessaire à en stimuler la diffusion auprès des bénéficiaires potentiels.

Le Mouvement Personne d'Abord désire souligner l'importance de l'autodétermination des personnes vivant avec l'étiquette de « déficience intellectuelle ». Il va de soi que l'autodétermination n'est rendue possible que par la diffusion d'une information accessible et compréhensible qui permet, ultimement, de faire ses propres choix.

Le Mouvement Personne d'Abord poursuit ses actions en vue du développement d'une société de plus en plus inclusive, sphères financières comprises. Espérant que ces commentaires seront utiles à l'examen du REEI présentement en cours, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées,

Michel Aubut,
Président
Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain
2101 1^{ère} Avenue,
Québec Québec
G1L 3M6
mpdaqm@videotron.ca